



Plan de réussite

2007-2010

(Mise à jour 2008-2009)

Commission scolaire des Découvreurs

Adopté au Conseil d'établissement du 12 novembre 2007
Mise à jour adopté le 6 octobre 2008

Table des matières

ANALYSE DE LA SITUATION	3
1. Localisation du Centre	3
2. Description du milieu.....	3
3. Mission.....	3
4. Carte des options.....	3
5. Organisation scolaire	3
6. Diagnostic général	4
7. Diagnostic par programme.....	5
Orientation #1 : Améliorer la persévérance des élèves	17
Orientation #2 : Hausser le taux de réussite des élèves par programme	18
Orientation #3 : Maintenir la qualité des programmes d'étude et des services aux élèves	21
Orientation #4 : Valoriser et promouvoir la formation professionnelle	22
Orientation #5 : Diversifier l'offre de service	23

ANALYSE DE LA SITUATION

1. Localisation du Centre

Le Centre de formation professionnelle Marie-Rollet (CFPMR) est situé dans la partie ouest de la ville de Québec, plus particulièrement dans l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery. Il a été créé en 2006 par la Commission scolaire des Découvreurs suite au regroupement du CFP de Rochebelle et du CFP Saint-Exupéry.

2. Description du milieu

Le principal territoire de recrutement et de placement des élèves s'étend sur toute la région de la Capitale-Nationale. De par sa situation géographique, le CFPMR dessert également, pour certains programmes, les territoires couverts par la rive sud de Québec ainsi que d'une partie de l'est de la province de Québec.

3. Mission

Notre mission : offrir à la population une formation de base et continue, adaptée à ses besoins et répondant aux exigences des entreprises d'aujourd'hui, dans les secteurs suivants :

- Administration, commerce et informatique
- Arts
- Communication et documentation
- Électrotechnique

4. Carte des options

Le CFPMR est autorisé à dispenser les programmes suivants :

Comptabilité	Procédés infographiques
Secrétariat	Reprographie et façonnage
Secrétariat juridique	Imprimerie
Soutien informatique	Décoration intérieure et étalage
Service technique d'équipement bureautique (STEB)	Liaison en réseau d'équipement bureautique (LREB)

5. Organisation scolaire

Pour l'année 2007-2008, le CFPMR est doté de deux organisations pédagogiques : l'une sur 12 mois où la formation est dispensée en continu et l'autre, sur 9 mois où la formation est suspendue pendant la période estivale.

En période de pointe, le CFPMR peut accueillir plus de 600 élèves. Pour soutenir cette offre de service, plus de 60 enseignants réguliers et contractuels sont embauchés de même que quelques enseignants à taux horaire qui viennent s'ajouter de façon ponctuelle à l'équipe déjà en place.

À l'équipe des enseignants, s'ajoute un effectif d'une vingtaine de personnes dont une conseillère en emploi et un conseiller d'orientation.

6. Diagnostic général

Le CFP Marie-Rollet, qui débute sa deuxième année d'existence, résulte du regroupement des activités du CFP Saint-Exupéry et du CFP de Rochebelle.

Afin de maintenir les services aux élèves et redonner un **second souffle** à certains secteurs d'activité, la Commission scolaire des Découvreurs (CSDD) a procédé en 2006 à la réfection du bâtiment du 3000 boulevard Hochelaga grâce à des investissements majeurs pour regrouper les deux organisations.

Cette restructuration devrait permettre à la nouvelle organisation d'augmenter les marges de manœuvre pour **relancer les programmes en difficulté**.

Le CFPMR est un Centre où le **personnel est compétent** et expérimenté. Les élèves, dans une très grande majorité, se disent satisfaits des services d'enseignement et des services complémentaires offerts au CFPMR.

La plupart des élèves qui complètent leur formation sont diplômés et ce, dans tous les programmes d'étude. De plus, notre lien avec les entreprises est prépondérant. **L'alternance travail-étude** ainsi que les activités pédagogiques visant à placer l'élève en situation réelle de travail sont présentes dans la plupart de nos programmes.

Le CFPMR est considéré comme un **chef de file** dans le développement et l'organisation pédagogique de plusieurs

programmes qui sont sous sa responsabilité. La qualité et l'accessibilité de la formation se veut donc un avantage comparatif important dans le maintien du niveau de clientèle.

Depuis quelques années, les différents programmes d'étude ont mis l'accent sur la **promotion du savoir-être** auprès des élèves et ce, à la demande des employeurs et du milieu du travail. Différentes initiatives ont ainsi permis de conscientiser les élèves sur l'importance de développer des attitudes professionnelles adéquates. Ces mesures ont certainement contribué à hausser la qualité des finissants dans les différents programmes.

Enfin, la présence d'un **service d'aide à l'emploi** permet aux élèves de bénéficier de conseils et d'accompagnement dans la recherche d'emploi au terme de leur formation. Il s'agit d'un avantage comparatif important pour le CFPMR.

Le CFPMR est cependant situé sur un territoire où la **formation professionnelle est difficile à valoriser**. Ainsi, un très faible pourcentage des élèves inscrits aux différents programmes est issu de la CSDD.

Des efforts importants ont été déployés au cours des dernières années pour promouvoir la formation professionnelle au sein de la CSDD. Ces initiatives devront se poursuivre au cours des prochaines années.

7. Diagnostic par programme

Voici de façon détaillée le diagnostic pour chacun des types de formation dispensée par le CFPMR :

7.1 Effectifs MELS

7.1.1 Secrétariat et Comptabilité

Le programme de Secrétariat compte 1 435 heures alors que le programme de Comptabilité en compte 1 350. Les programmes de **Secrétariat** et **Comptabilité**, qui mènent au DEP, sont dispensés en **apprentissage individualisé**. Cette organisation scolaire permet aux élèves de progresser à leur propre rythme. Les inscriptions ont lieu aux deux semaines; la clientèle peut donc débiter sa formation au moment qui lui convient. De plus, la formation est offerte en continuité sur douze mois. Enfin, l'**alternance travail-études** a été implantée dans ces deux programmes au cours de l'année 2004-2005. Cette formule s'avère une grande source de motivation pour les élèves et ce, plus particulièrement après le premier stage en entreprise.

Voici l'évolution du niveau de clientèle, en ETP sanctionnés, au cours des cinq dernières années :

	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Secrétariat	65	61	76	77	60
Comptabilité	40	41	44	37	37

Nous constatons une certaine stabilité pour chacun des programmes et anticipons le même niveau de clientèle au cours des prochaines années.

Voici la moyenne d'âge par programme pour la même période :

	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Secrétariat	26,4	29,5	28,6	30,0	27,5
Comptabilité	26,4	29,3	30,5	30,9	28,3

On y constate une **moyenne d'âge relativement élevée**. La clientèle des programmes de Secrétariat et Comptabilité regroupe plusieurs individus qui effectuent un retour aux études après une perte d'emploi ou en réorientation de carrière. Cette clientèle est très **volatile** et sensible aux offres d'emploi disponibles qui sont nombreuses en ce moment.

Cette volatilité est augmentée par notre organisation scolaire qui permet aux élèves de débiter ou poursuivre la formation en tout temps compte tenu de l'apprentissage individualisé et de l'ouverture des programmes sur douze mois.

Dans ce contexte, il devient **difficile de contrer l'abandon** et seulement un faible pourcentage des élèves qui s'inscrivent à l'un de ces programmes n'obtient en fait un diplôme à court terme.

Le tableau suivant présente les taux de diplomation par rapport au nombre d'élèves qui débutent la formation :

	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06
Secrétariat	50 %	39 %	41 %	37 %	34 %
Comptabilité	53 %	47 %	45 %	35 %	30 %

Cependant, on dénote une bonne capacité du CFPMR à accompagner les élèves qui persévèrent. Le tableau suivant présente les taux de diplomation par rapport aux élèves qui terminent leur formation :

	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06
Secrétariat	100 %	86 %	100 %	89 %	95 %
Comptabilité	100 %	91 %	100 %	94 %	100 %

Pour encourager et supporter les élèves dans leur cheminement, l'organisation offre une multitude de services comme le tutorat et les ateliers d'enrichissement dans chaque programme. La présence d'un **conseiller d'orientation** permet également aux élèves de bénéficier d'une aide additionnelle sur le plan personnel. Ce sont des atouts indéniables pour le CFPMR.

Le tableau suivant présente les taux de placement des élèves pour les cinq dernières années :

	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Secrétariat	93 %	93 %	92 %	94 %	98 %
Comptabilité	88 %	85 %	86 %	83 %	91 %

Ces taux reflètent les taux de placement des élèves diplômés qui ont fréquenté le Centre au cours des dernières années et sont de **5 à 10 % supérieurs** aux taux de placement provinciaux des diplômés de ces deux programmes d'étude.

En résumé, les programmes de Secrétariat et Comptabilité se comportent bien au niveau du recrutement et du placement. Il y a, malgré le contexte actuel, des efforts à déployer pour **diminuer l'abandon**, particulièrement l'abandon en fin de programme.

De plus, la **reconnaissance des acquis** sera une voie à développer au cours des prochaines années compte tenu du contexte favorable mis en place par le MELS et de la souplesse de l'organisation scolaire dans ces programmes.

7.1.2 Secrétariat juridique

Le programme de Secrétariat juridique, qui était dispensé en enseignement traditionnel, est une spécialisation (ASP) du programme de Secrétariat et se dispense en 450 heures. Voici l'évolution des ETP sanctionnés au cours des cinq dernières années :

	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Secrétariat juridique	3	10	10	7	5

Boudé par les finissantes en Secrétariat, ce programme **n'a jamais connu l'essor souhaité**. Malgré des perspectives d'emploi intéressantes, les finissantes du programme de

Secrétariat préfèrent accéder immédiatement au marché du travail ou se tourner vers d'autres types de formation.

Voici les taux de placement des élèves diplômés au CFPMR au cours des cinq dernières années :

	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Secrétariat juridique	98 %	95 %	95 %	98 %	100 %

Nous constatons que les taux de placement ne sont nullement en cause pour expliquer les difficultés de recrutement. Cependant, les **perceptions quant aux conditions de travail** dans le domaine du secrétariat juridique et la **vigueur du marché de l'emploi** pour les finissantes du DEP en Secrétariat expliqueraient en partie le peu d'inscriptions dans ce programme.

Ce programme a fait l'objet d'une **remise en question** au cours des dernières années. Nous avons ainsi pris la décision, au cours de l'année 2003-2004, d'implanter l'apprentissage individualisé et permettre des entrées périodiques. Malgré les efforts déployés, le nombre d'ETP demeure insuffisant.

Le tableau suivant présente les taux de diplomation par rapport aux élèves qui terminent la formation au cours des dernières années :

Taux de diplomation par rapport aux élèves débutant :

	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Secrétariat juridique	100 %	90 %	89 %	100 %	78 %

Nous constatons que les taux de diplomation, mesurés par rapport aux élèves qui ont complété leur formation, sont inégaux au cours des années même s'il est difficile de dégager des tendances en considérant si peu d'élèves.

En résumé, compte tenu des besoins criant de la main-d'œuvre dans ce secteur, il faudra multiplier les efforts de recrutement et assouplir davantage notre organisation scolaire.

Un projet d'offre de services en formation à distance est actuellement en cours et nous semble très prometteur. Il sera au centre de nos préoccupations au cours des prochaines années.

7.1.3 Soutien informatique

Le programme de **Soutien informatique** (DEP), d'une durée de 1 800 heures est dispensé en enseignement traditionnel mais accueille des cohortes 3 fois par année soit à l'automne, à l'hiver et au printemps. Ce programme a connu une forte popularité il y a quelques années mais la clientèle a diminué depuis. Il tend cependant à se stabiliser depuis deux ans.

Voici le nombre d'ETP sanctionnés par ce programme au cours des cinq dernières années :

	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Soutien informatique	212	185	145	135	130

Malgré des débuts difficiles sur le plan de la reconnaissance du diplôme auprès des employeurs, ces dernières années nous ont permis d'effectuer une percée dans les organismes du secteur public. Nous devons tout de même poursuivre les efforts visant la **reconnaissance du programme** par ces organismes.

Le tableau suivant présente les taux de placement des diplômés du Centre au cours des cinq dernières années :

	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Soutien informatique	70 %	68 %	70 %	72 %	82 %

Même si les taux de placement ne sont pas à la hauteur des programmes précédents, ils reflètent néanmoins une situation comparable aux autres régions du Québec pour le programme de Soutien informatique. De plus, il faut considérer que plusieurs de nos finissants optent pour la poursuite des études.

En ce qui a trait au profil de la clientèle et à sa réussite, les tableaux suivants nous présentent l'âge moyen, le sexe et les taux de diplomation au cours des cinq dernières années :

Moyenne d'âge au cours des cinq dernières années :

	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Soutien informatique	22,5	23,1	23,9	22,9	22,5

Pourcentage de garçons inscrits au programme :

	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Soutien informatique	91 %	93 %	93 %	92 %	98 %

Comme nous le constatons, ce programme est constitué de jeunes hommes qui sont attirés par le monde de l'informatique. Pour la plupart, la réparation et l'entretien du matériel informatique constitue la principale source de motivation alors que les notions plus complexes comme la programmation et la réseautique sont difficilement assimilables et sont à l'origine des nombreux échecs. Les tableaux suivants présentent d'ailleurs les taux de diplomation du programme :

Taux de diplomation par rapport aux élèves débutant :

	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06
Soutien informatique	56 %	38 %	30 %	41 %	N/D

Taux de diplomation par rapport aux élèves finissant :

	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06
Soutien informatique	88 %	79 %	76 %	78 %	N/D

La baisse du taux de diplomation est explicable par l'abandon d'un processus de sélection suite à la diminution des demandes pour ce programme.

Malgré de nombreuses mesures de support pédagogiques mises en place au cours des dernières années, le faible taux de diplomation demeure préoccupant.

Les actions prioritaires mises de l'avant au cours des dernières années comme l'identification de **responsables de suivi**, l'accès à des **mesures de rattrapage en autodidacte** et la **mise à jour de certaines épreuves** n'ont pas donné les résultats escomptés.

L'implantation de l'alternance travail-études en 2003-2004 a entraîné une amélioration de la satisfaction des élèves pour le programme. Cependant, cette satisfaction des élèves pour le programme n'a pas entraîné à la hausse le taux de diplomation.

D'autres mesures devront être prises pour améliorer la rétention et la diplomation des élèves dans ce programme.

7.1.4 Décoration intérieure et étalage

Le programme de **Décoration intérieure et étalage** (DEP), d'une durée de 1 800 heures, est dispensé en enseignement traditionnel sur une période de deux ans. Malgré une diminution des demandes d'admission, ce programme est tout de même demeuré populaire au cours des dernières années.

Voici le nombre d'ETP sanctionnés par ce programme au cours des cinq dernières années :

	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Décoration intérieure et étalage	181	185	180	180	185

Les inscriptions sont relativement stables depuis cinq ans. Ce programme est à vocation supra-régionale et dessert toute la région de la Capitale-Nationale et de la rive sud de Québec.

Voici la moyenne d'âge et le sexe des élèves du programme au cours des cinq dernières années :

Moyenne d'âge des élèves inscrits au programme :

	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Décoration intérieure et étalage	22,3	22,4	24,3	23,3	24,2

Pourcentage de filles inscrites au programme :

	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Décoration intérieure et étalage	97 %	98 %	96 %	97 %	98 %

Le programme de Décoration intérieure et étalage est à prédominance féminine. Il jouit d'une bonne visibilité de par les nombreuses activités mises de l'avant par l'équipe des enseignants (parade des jouets, salon expo-habitat, expositions, etc.).

On estime qu'il y a équilibre actuellement entre le nombre de diplômés et les besoins sur le marché du travail. En conséquence, nous ne prévoyons pas d'efforts de développement dans ce secteur. Cependant, nous demeurons ouverts à toute forme de partenariat pouvant nous permettre de dispenser la formation ailleurs au Québec.

Le tableau suivant présente les statistiques de placement pour les diplômés de ce programme au cours des quatre dernières années selon les enquêtes effectuées par le MELS pour l'ensemble de la province :

	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Décoration intérieure et étalage	89 %	79 %	80 %	81 %

En ce qui a trait à la réussite des élèves, les tableaux suivants présentent les taux de diplomation au cours des cinq dernières années :

Taux de diplomation par rapport aux élèves débutants :

	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06
Décoration intérieure et étalage	71 %	61 %	57 %	50 %	55 %

Taux de diplomation par rapport aux élèves finissants :

	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06
Décoration intérieure et étalage	99 %	100 %	93 %	89 %	89 %

L'absence de sélection des élèves au cours des dernières années explique en bonne partie la baisse du taux de diplomation.

7.1.5 Procédés infographiques

Le programme de **Procédés infographiques** (DEP), d'une durée de 1 800 heures, est dispensé en **apprentissage individualisé** sur une période continue de 16 mois. Cette nouvelle organisation du programme a été implantée en 2007-2008. Le programme a connu au cours des dernières années une décroissance importante de sa clientèle. Cette décroissance est explicable par une saturation du marché de l'emploi dans ce domaine et la multiplication de l'offre de service sur le territoire.

Voici le nombre d'ETP sanctionnés par ce programme au cours des cinq dernières années :

	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Procédés infographiques	186	166	155	115	79

À la lumière des inscriptions pour l'année 2007-2008, une stabilisation du nombre d'élèves inscrits à ce programme est probable.

Afin de stabiliser le niveau des inscriptions, il devenait primordial d'améliorer l'accessibilité au programme. Le développement de l'apprentissage individualisé combiné à

l'augmentation du nombre d'entrées par année permettra vraisemblablement de réaliser cet objectif.

De plus, les changements technologiques des dernières années ont nécessité des ajustements au programme afin de permettre aux élèves d'être préparés adéquatement pour le marché du travail.

En ce qui a trait à la réussite des élèves, le tableau suivant présente les taux de diplomation au cours des dernières années :

Taux de diplomation par rapport aux élèves débutant :

	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06
Procédés infographiques	71 %	62 %	56 %	63 %	46 %

Taux de diplomation par rapport aux élèves finissant :

	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06
Procédés infographiques	95 %	90 %	93 %	92 %	89 %

Nous constatons également pour ce programme une forte propension à diplômer les élèves qui persévèrent. L'abandon d'un processus de sélection des candidats au cours des dernières années explique en partie l'augmentation de l'abandon.

À cet effet, l'adoption d'une approche en apprentissage individualisé pourrait permettre aux élèves un certain degré d'autonomie susceptible d'améliorer la persévérance.

Enfin, nous complétons l'analyse du programme par le tableau suivant qui présente les taux de placement des élèves diplômés de ce programme pour l'ensemble de la province :

	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Procédés infographiques	85 %	84 %	80 %	84 %

7.1.6 Imprimerie

Le programme d'**Imprimerie** (DEP), d'une durée de 1 350 heures, est dispensé en **apprentissage individualisé** et est offert sur douze mois. Cet environnement permet aux élèves de progresser à leur propre rythme. Les inscriptions ont lieu cinq fois par année. La clientèle peut donc débiter sa formation au moment qui lui convient. De plus, la formation en **alternance travail-études** a été implantée au cours de l'année 2004-2005.

Voici le nombre d'ETP sanctionnés par ce programme au cours des cinq dernières années :

	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Imprimerie	33	51	31	27	21

À l'instar des programmes du secteur des communications, le nombre d'élèves inscrits au programme tend à diminuer.

Il existe actuellement une forte demande pour les métiers reliés à l'imprimerie et le nombre de finissants au programme ne peut combler les nombreuses offres d'emploi.

Le tableau suivant présente les taux de placement pour l'ensemble de la province :

	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Imprimerie	97 %	94 %	83 %	93 %

Nous constatons une ouverture certaine au marché de l'emploi pour les diplômés du programme.

À court terme, nous attendons impatiemment l'arrivée du nouveau programme qui nous permettra de renouveler des équipements qui sont de plus en plus désuets.

En ce qui a trait à la réussite des élèves, le tableau suivant présente les taux de diplomation au cours des dernières années :

Taux de diplomation par rapport aux élèves débutant :

	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06
Imprimerie	70 %	80 %	72 %	69 %	63 %

Taux de diplomation par rapport aux élèves finissants :

	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06
Imprimerie	100 %	100 %	100 %	95 %	100 %

Malgré l'absence de sélection, les taux de diplomation, mesurés par rapport aux élèves débutant, sont acceptables.

Nous constatons de plus une forte propension à diplômé les élèves qui persévèrent.

En résumé, la souplesse de l'organisation scolaire permet au programme d'imprimerie de recevoir les élèves tout au long de l'année. Les élèves y réussissent de façon satisfaisante. Tout au plus, nous pourrions adapter la fréquentation scolaire en fonction des horaires de travail de certains élèves.

Cependant, le programme doit être mis à jour rapidement car les équipements sont actuellement désuets. Les efforts devront également se poursuivre pour améliorer le recrutement.

7.1.7 Reprographie et façonnage

Le programme de **Reprographie et façonnage** (DEP), d'une durée de 840 heures, est dispensé en **apprentissage individualisé**. Cette nouvelle organisation du programme a été implantée en 2007-2008.

L'environnement de travail est très décentralisé et les élèves sont mis en contexte de travail tout au long de la formation en raison de la proximité du service de reprographie.

Voici le nombre d'ETP sanctionnés par ce programme au cours des cinq dernières années :

	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Reprographie et façonnage	7	6	7	0	8

Le programme de Reprographie ne réussit pas à attirer un nombre suffisant d'élèves depuis déjà plusieurs années. Les conditions de travail, particulièrement les salaires peu élevés, seraient à l'origine du peu d'intérêt pour ce programme. Les offres d'emploi sont cependant nombreuses.

En ce qui a trait à la réussite des élèves, le tableau suivant présente les taux de diplomation au cours des dernières années :

Taux de diplomation par rapport aux élèves débutant :

	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Reprographie et façonnage	100 %	86 %	73 %	N/A	82 %

Taux de diplomation par rapport aux élèves finissant :

	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Reprographie et façonnage	100 %	100 %	100 %	N/A	90 %

Malgré l'absence de sélection des candidats, les taux de diplomation, mesurés par rapport aux élèves qui débutent, sont acceptables. Nous constatons de plus une forte propension à diplômer les élèves qui persévèrent.

En résumé, le faible recrutement constitue la principale problématique du programme. Une organisation avec entrées périodiques nous permettra à tout le moins d'améliorer l'accessibilité au programme.

Nous sommes toujours en attente de la mise à jour de ce programme de même que du programme de Procédés infographiques. Une veille stratégique sera nécessaire pour connaître rapidement les orientations du MELS quant à l'avenir de ces deux programmes.

7.1.8 Service technique d'équipement bureautique

Le programme de **STEB** (DEP), d'une durée de 1 800 heures, est dispensé en **enseignement magistral**. Les dernières années ont été difficiles sur le plan du recrutement comme en fait foi le tableau suivant :

Nombre d'ETP sanctionnés par ce programme au cours des cinq dernières années :

	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
STEB	54	50	48	31	17

Malgré le peu de points de service dans la province de Québec (3), le programme connaît une décroissance importante partout sur le territoire. De plus, malgré plusieurs offres d'emploi dans le domaine, il n'y aurait pas un besoin criant de main-d'œuvre.

Malgré tout, des efforts importants ont été consacrés à la promotion du programme.

En ce qui a trait à la réussite des élèves, le tableau suivant présente les taux de diplomation au cours des dernières années :

Taux de diplomation par rapport aux élèves débutant :

	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06
STEB	65 %	68 %	62 %	41 %

Taux de diplomation par rapport aux élèves finissant :

	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06
STEB	100 %	100 %	87 %	92 %

Nous pouvons tout de même constater que les taux de diplomation sont relativement satisfaisants. Les dernières années ont été cependant plus difficiles sur le plan de la persévérance à l'instar des autres programmes d'ailleurs.

Compte tenu d'un nombre insuffisant d'inscriptions pour l'année scolaire 2007-08, le programme ne sera pas dispensé. Une offre de service sera tout de même mise en place pour les prochaines années. L'alternance travail-étude de même qu'une offre de formation en continue pourrait être à tous le moins élaborée.

Enfin, le tableau suivant présente les taux de placement des diplômés pour l'ensemble de la province :

	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
STEB	90 %	79 %	87 %	75 %

7.1.9 Liaison en réseau d'équipement bureautique

Le programme de **LREB** (ASP), d'une durée de 450 heures, est dispensé en **enseignement magistral**. Les dernières années ont été difficiles sur le plan du recrutement comme en fait foi le tableau suivant :

Nombre d'ETP sanctionnés par ce programme au cours des cinq dernières années :

	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
LREB	N/A	N/A	3,5	0	9

Le programme de LREB a été implanté en 2004-05. Comme le programme de STEB est en décroissance importante, il n'y a pas suffisamment de finissants intéressés au programme de LREB pour permettre le départ d'une cohorte.

Dans ce contexte, l'analyse de la réussite des élèves devient inutile. Nous avons cependant tenté de donner un second souffle à cette formation en l'adaptant aux besoins des finissants du programme de Soutien informatique. Les résultats de la première cohorte de 2006-07 ont été très satisfaisants. Ce projet sera reconduit au cours des prochaines années.

Le tableau suivant présente les taux de placement des diplômés pour l'ensemble de la province au cours des quatre dernières années :

	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
LREB	86 %	92 %	87 %	84 %

7.2 Effectifs autofinancés

7.2.1 Formation à la carte

L'organisation scolaire dans les programmes de Secrétariat et Comptabilité dispensés en apprentissage individualisé permet d'offrir en tout temps, **selon les disponibilités de chacun**, une formation reliée à ces programmes tels la bureautique, la tenue de livres, les logiciels comptables, etc.

Cette forme d'apprentissage est accessible depuis 2001-2002. Déjà, en 2002-2003, l'attrait pour ce type de formation a été indéniable puisque nous avons accueilli 75 personnes.

Le tableau suivant présente le nombre de personnes qui ont bénéficié de ce service au cours des dernières années :

	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Formation à la carte	75	72	70	60	25

Cette offre de service permet de combler les places disponibles dans les laboratoires informatiques des programmes de Secrétariat et Comptabilité.

Depuis quelques années, ce type de formation est offert en soirée à raison de trois soirs par semaine. Cette formation est offerte à trois types de clientèle :

- La population du territoire qui désire une formation pointue selon ses besoins
- Les travailleurs en emploi qui désirent un perfectionnement

- Les élèves des programmes de Secrétariat et Comptabilité qui ont abandonné la formation sans obtenir leur diplôme

Nous éprouvons actuellement des difficultés de recrutement pour l'offre de service en soirée qui devra faire l'objet d'une meilleure visibilité.

7.3 Effectifs financés par Emploi-Québec

En plus des références de candidats dans les différents programmes réguliers du centre et la formation à la carte, Emploi-Québec agit également comme partenaire dans l'organisation et la mise en place de formations sur mesure.

Ces formations sont destinées à des clientèles désirant bénéficier d'un perfectionnement pointu afin de réintégrer rapidement le marché du travail ou à des travailleurs en emploi désirant améliorer leurs compétences.

Voici l'évolution, en ETP sanctionnés, des achats de formation au cours des cinq dernières années :

	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Emploi-Québec	18	15	15	10	7

Emploi-Québec est un partenaire privilégié avec qui nous avons tout intérêt à partager un maximum d'information sur les réalités socio-économiques de notre milieu.

Nous devons également nous assurer que l'organisme est au fait de notre offre de service et de notre organisation scolaire afin de lui permettre d'offrir aux clients la meilleure formation possible selon leur besoin.

8. Service aux entreprises

La CSDD relançait, au cours de l'année 2004-2005, un service aux entreprises (SAE). Malgré un départ timide, le service aux entreprises prend graduellement son envol. Il représente un levier supplémentaire pour le développement de la formation professionnelle en plus d'assurer une visibilité supplémentaire pour nos programmes d'étude.

Le CFPMR se veut donc un collaborateur privilégié dans l'organisation et la mise en place de formations sur mesure liées à ses programmes.

Même si le niveau d'activité s'est avéré faible au cours des deux dernières années, il pourrait néanmoins constituer un secteur d'activité non négligeable au cours des prochaines années.

Le CFPMR offrira toute la collaboration et l'expertise voulue pour la poursuite du développement du SAE.

9. Reconnaissance des acquis

La reconnaissance des acquis est un moyen qui permet d'évaluer et de reconnaître officiellement, par le MELS, des compétences acquises à l'extérieure du réseau scolaire.

Depuis quelques années le MELS a injecté des ressources importantes pour le développement de la reconnaissance des acquis.

Compte tenu d'une organisation scolaire en décrochage qui permet de plus en plus aux élèves d'intégrer la formation tout au long de l'année, la reconnaissance des acquis constitue une plateforme de développement intéressante pour le CFP Marie-Rollet et pour l'ensemble de la formation professionnelle à la Commission scolaire des Découvreurs.

Orientation #1 : Améliorer la persévérance des élèves			
Objectifs spécifiques	Moyens retenus	Modes d'évaluation	Résultats attendus
Diminuer l'abandon en fin de programme.	Assouplir et diversifier les mesures de rattrapage.	Nombre et diversité des mesures mises en place.	Diminuer en-deça de 5% à chaque année pour chaque programme l'abandon des élèves ayant complété plus de 80% d'un programme pour la période 2007-2010.
	Relance des élèves qui ont quitté à la fin de leur formation sans obtenir leur diplôme.	Nombre d'élèves ayant complété plus de 80% du programme et ayant fait l'objet d'une relance.	
Diminuer le taux d'absentéisme.	Encourager et promouvoir la présence aux cours.	Nombre et diversité des mesures incitatives.	Diminuer de 10% à chaque année et pour chaque programme le taux d'absentéisme pour la période 2007-2010.
	Favoriser les activités pédagogiques en contexte réel de travail.	Nombre et diversité des activités.	
	Assurer un encadrement adéquat par le maintien des mesures de suivi et d'accompagnement.	Nombre d'élèves rencontrés.	
Valoriser le savoir-être	Maintenir les thèmes mensuels et les activités reconnaissance via les codes de déontologie.	Nombre d'événements où le savoir-être est souligné.	Diminution de 5% par année du total des abandons pour les élèves ayant complété plus de 50% de leur formation.

Orientation #2 : Hausser le taux de réussite des élèves par programme			
Objectifs spécifiques	Moyens retenus	Modes d'évaluation	Résultats attendus
Hausser le taux de réussite des élèves du programme de Secrétariat	Maintien des tests diagnostics en français et mesures de rattrapage offertes aux nouveaux élèves.	Résultats à la première épreuve du module de Révision de texte en français.	Maintien à 95% ou plus, pour chaque année, du taux de réussite du module de Révision de texte en français.
	Maintien des capsules de mise à niveau et des différentes mesures de récupération et d'enrichissement.	Taux de participation à l'ensemble des activités offertes.	
	Concours de détection d'erreurs de français dans les journaux.	Taux de participation au concours.	Maintien à 95%, pour chaque année, du taux de réussite dans les modules de Rédaction et Correspondance en français.
Hausser le taux de réussite des élèves du programme de Comptabilité	Organisation d'ateliers d'enrichissement obligatoires pour les élèves en difficulté.	Résultats à la première épreuve des modules de Tâches courantes, Tâches de fin de période et Calcul des pièces.	Augmentation à 80%, pour chaque année du taux de réussite lors de la première épreuve à ces modules.
	Amélioration du suivi individuel des élèves.		
	Imposition d'exercices de révisions au début d'un module qui nécessite l'acquisition de notions reliées à un module précédent.		

Orientation #2 : Hausser le taux de réussite des élèves par programme			
Objectifs spécifiques	Moyens retenus	Modes d'évaluation	Résultats attendus
	Ajout de formatifs dans les modules plus problématiques.		
	Assister l'élève lors de la correction des épreuves formatives afin de s'assurer d'un niveau de préparation adéquat.		
Hausser le taux de réussite dans le programme de Soutien informatique .	Poursuite de la mesure autodidacte visant la récupération et la diplomation.	Maintien de la mesure.	Augmentation du taux de diplomation à 85 %, pour chaque année, pour la période 2007-2010.
	Révision des règles d'encadrement des élèves.	Satisfaction des enseignants.	
	Mise en place d'un processus d'analyse de la structure du programme.	Dégagement d'un consensus sur les contenus, le séquentiel et l'organisation scolaire du programme.	
Hausser le taux de réussite dans le programme d' Imprimerie .	Activité d'élève d'un jour obligatoire pour tous les candidats avant l'entrée en formation.	Tenue de l'activité pour tous les candidats.	Maintien d'un taux de diplomation supérieur à 95% pour chaque année pour la période 2007-2010.

Orientation #2 : Hausser le taux de réussite des élèves par programme			
Objectifs spécifiques	Moyens retenus	Modes d'évaluation	Résultats attendus
Hausser le taux de réussite dans le programme de Secrétariat juridique	Relance des élèves qui ont quitté sans obtenir leur diplôme.	Nombre d'élèves réintégrant la formation.	Diplomation de 50% des élèves rejoints.
Hausser le taux de réussite dans le programme de Décoration intérieure et étalage.	Production d'un document de référence pour l'élève (normes, matériaux, proportions, etc.).	Augmentation des taux de réussite aux modules Projet complexe et Aménagement d'un bureau professionnel.	Maintien d'un taux de diplomation supérieur à 90% pour chaque année au cours de la période 2007-2010.
Hausser le taux de réussite dans le programme de Procédés infographiques.	Implantation de l'apprentissage individualisé.	Implantation réussie. Satisfaction des enseignants face à la nouvelle organisation.	Maintien d'un taux de diplomation supérieur à 90% pour chaque année au cours de la période 2007-2010.
Hausser le taux de réussite dans le programme de Reprographie et façonnage.	Implantation de l'apprentissage individualisé.	Implantation réussie. Satisfaction des enseignants face à la nouvelle organisation.	Maintien d'un taux de diplomation supérieur à 90% pour chaque année au cours de la période 2007-2010.

Orientation #3 : Maintenir la qualité des programmes d'étude et des services aux élèves			
Objectifs spécifiques	Moyens retenus	Modes d'évaluation	Résultats attendus
Assurer la satisfaction des élèves quant aux services d'enseignement.	Favoriser le perfectionnement du personnel enseignant.	Sondage de satisfaction de la clientèle sur la qualité de la formation.	Objectif : 95 % de satisfaction de la part des élèves pour chaque sondage effectué.
	Favoriser les approches pédagogiques permettant l'apprentissage en situation réelle de travail.		
Assurer la satisfaction des élèves quant aux services complémentaires offerts.	Favoriser le perfectionnement du personnel et maintenir le plan d'effectif du CFP Marie-Rollet.	Sondage sur la satisfaction de la clientèle quant aux différents services offerts au Centre tels l'aide au placement, l'aide personnel, l'aide financière, le magasin, etc.	Objectif : 95 % de satisfaction de la part des élèves pour chaque sondage effectué.
	Favoriser une qualité de vie étudiante incluant la promotion de la santé.	Nombre et diversité des activités.	

Orientation #4 : Valoriser et promouvoir la formation professionnelle			
Objectifs spécifiques	Moyens retenus	Modes d'évaluation	Résultats attendus
Améliorer la visibilité de la formation professionnelle au sein de la CSDD.	Participer activement au plan de valorisation de la formation professionnelle à la CSDD.	Nombre et diversité des mesures mises en oeuvre.	Réalisation du plan annuel de valorisation de la FP à la C.S. des Découvreurs.
Promouvoir la formation professionnelle, particulièrement pour les programmes en difficulté.	<p>Collaborer à des actions promotionnelles concertées des deux CFP.</p> <p>Mettre en œuvre le plan de communication du CFP Marie-Rollet.</p> <p>Profiter des opportunités visant à faire connaître et reconnaître les programmes du CFP Marie-Rollet.</p>	Niveau de clientèle dans chaque programme.	Maintien du niveau de clientèle actuel à chaque année dans les programmes en équilibre et relance des programmes en difficulté.

Orientation #5 : Diversifier l'offre de service			
Objectifs spécifiques	Moyens retenus	Modes d'évaluation	Résultats attendus
Poursuivre le développement de l'offre de service en reconnaissance des acquis.	Perfectionnement des enseignants.	Nombre d'élèves desservis.	Appropriation du concept par tous les enseignants en 2007-2008.
	Collaboration à la mise en place d'un service régionalisé en RAC pour la région de la Capitale-Nationale.	Nombre de programmes où le service est offert.	Offrir le service dans tous les programmes en 2009-2010.
Collaborer au développement du Service aux entreprises.	Participation à l'élaboration de formations dans nos champs d'expertise.	Nombre de formations offertes.	Doubler le nombre de formations offertes par rapport à 2005-2006.
	Promotion du service par les enseignants lors des visites de stage.	Nombre de références transmises au SAE.	5 références pour l'année 2006-2007.
Favoriser les initiatives pédagogiques visant à diversifier l'offre de service.	Mise en œuvre de projets visant à améliorer l'accessibilité des programmes de formation.	Nombre et diversité des initiatives.	Améliorer et consolider l'offre de service pour la période 2007-2010.

